




2020 / 017

Envoyé en préfecture le 02/06/2020
Reçu en préfecture le 02/06/2020
Affiché le 
ID : 026-212600977-20200528-2020DELIB171-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Drôme

Arrondissement de Valence

Commune de

26270 CLIOUSCLAT

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPALNombre de Conseillers

en exercice : 15

Présents : 15

Absents : 0

Procurations : 0

Votants : 15

L'an deux mil vingt, le 28 mai à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cliousclat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes de Cliousclat, sous la présidence de M. Bertrand DELALLE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 19 mai 2020

Etaient présents : M. Philippe ARCHIMBAUD, M. Jean-Louis BOREL, Mme Annie BOUIX, M. Gilbert CHAREYRON, M. Jean-François CHARRY, M. Guy DALMASSO, Mme Ilona DUMAS, Mme Sophie DURET, M. Philippe KREBS, M. Charles LEBLANC, Mme Thérèse MARLHENS, M. Olivier MONTEUX, M. Christian PERRIER, Mme Lore SIMIAND, Mme Anne-Christine WO-YEN

Délibération 200528-17 Election du Maire

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2122-7

Considérant que Le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 15

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

M. Gilbert CHAREYRON : 15 voix (quinze voix)

M. Gilbert CHAREYRON ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire

Pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré à Cliousclat, le 28 mai 2020

Le Maire, Gilbert CHAREYRON

